

<https://www.aefinfo.fr/depeche/675766>

Cyril Duchamp

4 min read



"Santé numérique" : l'université de Caen veut "former massivement" et structurer un "écosystème"

Lauréate de l'AMI "Santé numérique" lancé par la BPI avec un projet de 2,8 M€, l'université de Caen Normandie veut "former massivement les professionnels de santé du territoire, futurs diplômés et professionnels en activité" par universitarisation des formations paramédicales. Selon la vice-présidente CFVU Hélène Bouraïma-Lelong, interrogée le 30 juin 2022, le projet répond à un "enjeu territorial" avec le déploiement à venir de spots de télémédecine dans la région. Est concernée la formation initiale ainsi que la formation continue.



Le projet "Satin" d'un consortium conduit par l'université de Caen Normandie et réunissant le CHU de Caen, la région Normandie, l'IRTS, le pôle de compétitivité TES et

L'URML est lauréat de l'AMJ "Santé numérique" lancé par la BPI ([lire sur AEF info](#)), indique à AEF info le 30 juin 2022 Hélène Bouraïma-Lelong, vice-présidente CFVU. Il est doté par l'ANR de 2,8 M€ sur trois ans, auxquels s'ajoutent des financements de l'établissement (30 %) et de la région. Un dialogue aura lieu avec l'ANR pour préciser les budgets engagés, le projet portait sur un investissement prévisionnel de 5,9 M€.

L'université de Caen souhaite s'engager fortement dans l'universitarisation des formations paramédicales afin de "former massivement les professionnels de santé du territoire, futurs diplômés et professionnels en activité". Cette approche est décrite comme "unique en France par le nombre et la diversité des formations concernées" puisque ce processus vise "toutes les formations paramédicales" (IDF, masseurs-kiné, ergothérapeutes, manipulateurs radio, podologues...), signale Hélène Bouraïma-Lelong.

Licence "sciences pour la santé, parcours sciences du soin"



Hélène Bouraïma-Lelong, vice-présidente CFVU de l'université Caen-Normandie

| Droits réservés - DR

Concrètement, lorsque les étudiants s'inscrivent au diplôme d'État, ils le sont automatiquement en licence "sciences pour la santé, parcours sciences du soin". Le parcours de formation est ensuite construit avec une partie spécifique à chaque diplôme et deux modules transversaux de niveau universitaire (langue étrangère, mathématique, construction du projet professionnel, initiation à la recherche, etc.). S'ajoute une UE transversale afin d'acquérir des connaissances et compétences en lien avec les métiers du soin, pour "créer une culture commune" destinée à "faciliter le dialogue" entre professionnels.

Pour intégrer la dimension santé numérique, l'université s'est "appuyée sur une co-construction entre UFR santé et instituts de formation du territoire". Les compétences numériques attendues seront ainsi intégrées aux formations, initiales ou continues, pour que les professionnels puissent "s'adapter aux nouveaux usages" comme le dossier médical partagé ou la télémédecine, indique la VP CFVU. Cette démarche d'universitarisation se veut "très ouverte" puisque les travailleurs sociaux sont aussi concernés, avec l'IRTS.

Nouvelles maquettes pour 2023

Une des actions de ce projet est la réalisation d'un "serious game" pour mettre en situation des différents professionnels de santé qui seront amenés à travailler ensemble, "pour interagir et comprendre les contraintes". Sont aussi prévues des formations de spécialistes de divers domaines (informaticiens, juristes, cadres managers d'établissement de soin ou médicaux-sociaux, cadres spécialistes en réglementation) pour acquérir une spécialisation en droit de la santé grâce à l'ouverture d'une mention de master.

Le projet vise la "construction d'un écosystème local de santé numérique basé sur les relations existantes des membres du consortium" pour "répondre aux enjeux de digitalisation et d'évolution" des métiers. Il prend ainsi en compte un "véritable enjeu territorial, via la couverture de toutes les formations de santé ainsi que le projet de déploiement de spots de télémédecine" en Normandie, porté par la région et l'URML.

Cet écosystème passe d'abord par la présence des membres du consortium au sein d'un comité de pilotage et d'un comité de suivi, des structures qui permettront de "comprendre les fonctionnements des professionnels, échanger et améliorer la pratique pédagogique". Un chef de projet doit être recruté à la rentrée, des ingénieurs pédagogiques interviendront ensuite sur les contenus et la formation des formateurs, pour mise en place des nouvelles maquettes à la rentrée 2023.

Generated with Reader Mode